

SNEMG / Communiqué de presse

Le SNEMG a été reçu au ministère de la santé par les conseillers ministériels à l'Enseignement et à la Recherche d'une part, et à la Santé d'autre part, réunis afin d'aborder les différents points de la plate forme revendicative des enseignants de médecine générale.

Ces points, en cohérence avec la mise en place du diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale, ne rencontrent pas de désaccord formel.

En revanche, force est de constater qu'aucun financement spécifique n'est envisagé, et qu'aucune mesure n'est prête à rentrer en application.

Au moment où le rapport de l'observatoire national de la démographie des professions de santé alerte sur la gravité de la déshérence de la médecine générale ambulatoire, il est de la responsabilité de l'état de dégager les moyens nécessaires à la mise en place de la filière universitaire de Médecine Générale et à la revalorisation des enseignants cliniciens ambulatoires dont les rémunérations sont bloquées depuis 10 ans.

Ces mesures, dont le financement annuel est modeste, sont indispensables sur le fond pour que les étudiants choisissent cette filière, et pour empêcher la désertification médicale déjà entamée de régions entières.

Les négociations doivent se poursuivre avant l'été mais faute d'avancées concrètes, le SNEMG avertit à nouveau que la rentrée universitaire ne pourra pas se faire dans les conditions actuelles.

A Vincennes, le 06/06/2006

Pour le bureau du Snemg
le Président Vincent RENARD

Contact Presse:	Michèle Lieurade	06 26 98 29 16
	Vincent Renard	06 25 80 33 29